

**Commune de**

**CANLY**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**APPROBATION**

Vu pour être annexé à la  
délibération en date du :  
23 MARS 2017

**6a**

**NOTICE SANITAIRE**

## **RESEAU D'EAU POTABLE**

La commune de Canly est alimentée en eau potable par un réseau dont la gestion est assurée par le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable dont le siège est situé à Longueil-Sainte-Marie. Ce réseau alimente les communes de Canly, Longueil-Sainte-Marie, Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Fayel, Le Meux et Rivecourt.

L'exploitation du réseau est confiée à la SAUR.

L'eau potable distribuée dans la commune provient de captages situés sur le territoire de Longueil-Sainte-Marie.

L'eau est stockée dans un réservoir situé sur le territoire de Longueil-Sainte-Marie. Le réservoir situé sur le territoire de Canly, en contre-haut de la rue Victor Charpentier, est quant à lui obsolète et n'est plus raccordé au réseau ; il s'agit d'un réservoir semi-enterré de 80 m<sup>3</sup> qui sera probablement détruit ou mis en sécurité.

L'eau est acheminée dans le bourg de Canly par une canalisation de 150 mm de diamètre à hauteur de la RD 26 (rue du Jeu d'Arc) en provenance de Longueil-Sainte-Marie. Cette canalisation principale alimente l'artère nord-sud du village, jusqu'à la zone d'activités. Le hameau de Pieumelle n'est pas desservi par ce réseau.

Le bourg de Canly est également alimenté par une canalisation de 150 mm de diamètre correspondant à l'axe est-ouest (rue de la Gare / rue de Jonquières). Le réseau présente aussi un bouclage par la rue Victor Charpentier. Ces canalisations constituent l'armature principale du réseau d'eau potable.

La distribution de l'eau dans le village de Canly est également assurée par des canalisations dites secondaires. De diamètre souvent inférieur à 100 mm, elles complètent la structure principale du réseau, notamment dans la rue des Temps Primeurs ou la rue du Moulin.

Les constructions situées en impasse sont quant à elles alimentées par des canalisations en antenne (diamètre inférieur à 100 mm), c'est le cas de la rue des Fontaines par exemple. Il est noté toutefois que la dernière extension de réseau dans la rue des Boutons d'Or correspond à une canalisation de 150 mm de diamètre.

Par ailleurs, les renforcements de réseau les plus récents ont été réalisés dans la rue du Jeu d'Arc et la rue de Jonquières. C'est la canalisation qui alimente le hameau de la Gare qui est la plus ancienne.

D'une manière générale, l'alimentation de la commune en eau potable est satisfaisante (état général des canalisations, qualité de l'eau,...).

Le plan du réseau d'eau potable est annexé au dossier de Plan Local d'Urbanisme (pièce n°6b).

## **ASSAINISSEMENT**

↳ La commune dispose d'un réseau collectif d'assainissement des eaux usées, dont la gestion est assurée par le Syndicat Intercommunal d'assainissement dont le siège est situé à Longueil-Sainte-Marie. Ce réseau dessert les communes de Canly, Longueil-Sainte-Marie, Arsy, Le Fayel et Rivecourt.

L'exploitation du réseau est confiée à la SAUR.

Le réseau collectif dessert aujourd'hui l'ensemble du village de Canly, ainsi que la zone d'activités.

Dans la moitié sud du bourg, le réseau est dédoublé parallèlement à la rue du Jeu d'Arc, le long du fossé qui est perpendiculaire à la rue de la Gare.

Le hameau de Pieumelle, le hameau de la Gare, la Ferme de Villerseau, de même que les constructions situées en bordure de la RD 10 (route de Jonquières), disposent d'un assainissement individuel.

S'agissant des trois habitations accolées au village de Jonquières, les deux situées en bordure de rue sont raccordées au réseau collectif de Jonquières, tandis que celle située en contrebas est en assainissement autonome.

Les eaux usées dans le bourg de Canly sont traitées à la station d'épuration située sur la commune de Rivecourt. Mise en service en 2014, cette station d'épuration présente une capacité de traitement de 5 000 équivalents-habitants ; elle en traite aujourd'hui environ 4 400. Les eaux épurées sont rejetées dans la rivière de l'Oise.

Par ailleurs, le réseau d'assainissement se compose de conduites permettant l'acheminement des eaux usées, qui peuvent être associées à des conduites de refoulement et à des postes de relèvement qui assurent le fonctionnement du réseau en compensant les différences altimétriques. Dans la commune de Canly, il n'est recensé qu'un poste de relevage à hauteur de la zone d'activités.

Le plan du réseau d'assainissement est annexé au dossier de Plan Local d'Urbanisme (pièce n°6c).

Le zonage d'assainissement, qui a été approuvé le 27/11/2003, confirme le réseau collectif dans les parties agglomérées, et l'assainissement individuel pour les écarts bâtis.

Le zonage d'assainissement est annexé au dossier de Plan Local d'Urbanisme (pièce n°6d).

↳ Concernant les eaux pluviales, la commune dispose d'un réseau collecteur partiel, notamment dans la rue de la Gare et la rue de Jonquières.

Ce réseau est complété par l'existence d'un bassin d'orage en bordure de la rue des Marguerites, en lisière du dernier lotissement ; ce bassin d'orage remplit bien son rôle, mais peut s'avérer insuffisant lors de gros orages. Un bassin d'orage a également été aménagé à l'arrière d'Intermarché.

Le fossé parallèle à la rue du Jeu d'Arc, et perpendiculaire à la rue de la Gare et à la ruelle de Pont-Sainte-Maxence, complète le dispositif de gestion des eaux pluviales.

Les eaux pluviales recueillies sur le territoire se dirigent vers le milieu naturel ; elles s'acheminent vers l'exutoire principal qu'est la rivière de l'Oise, au sud de la commune.

Par ailleurs, une étude a été réalisée sur la gestion des eaux pluviales, notamment au niveau de la RD 26 (rue des Ecoles / rue du Jeu d'Arc) où l'aménagement d'un collecteur est envisagé.

Le zonage d'assainissement pluvial ainsi réalisé (« schéma directeur de gestion des eaux pluviales ») est annexé au dossier de PLU (pièce n°6e).

## **COLLECTE DES DECHETS**

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (sauf pour les habitations accolées au village de Jonquières qui sont rattachées à l'Agglomération de la Région de Compiègne).

Les déchets sont acheminés au centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul.

La déchetterie la plus proche de Canly est située à Longueil-Sainte-Marie.